Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

Nom du produit: ECOPRO CUCARACHAS FUSION

 $\ensuremath{\mathsf{TP18}}$ - Insecticides, a caricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes Type(s) de produit:

TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres

Numéro de l'autorisation: FR-2021-0002

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3:

FR-0024496-0000

Table des matières

Informations administratives	
inioniations aunimistratives	1
1.1. Noms commerciaux du produit	1
1.2. Titulaire de l'autorisation	1
1.3. Fabricant(s) des produits biocides	1
1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)	1
2. Composition et formulation du produit	2
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide	2
2.2. Type de formulation	2
3. Mentions de danger et conseils de prudence	2
4. Utilisation(s) autorisée(s)	3
5. Conditions générales d'utilisation	7
5.1. Consignes d'utilisation	7
5.2. Mesures de gestion des risques	8
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	8
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	8
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	9
6. Autres informations	9

Informations administratives

1.1. Noms commerciaux du produit

ECOPRO CUCARACHAS FUSION

MAGNUM GEL OPTIMUM

MAGNUM GEL NOA

1.2. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de	Nom	MYLVA S.A.
l'autorisation	Adresse	Via Augusta, 48 08006 Barcelona Espagne
Numéro de l'autorisation	FR-2021-0002	
Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3	FR-0024496-0000	
Date de l'autorisation	18/01/2021	
Date d'expiration de l'autorisation	31/12/2025	

1.3. Fabricant(s) des produits biocides

Nom du fabricant	MYLVA S.A.
Adresse du fabricant	Via Augusta, 48 08006 Barcelone Espagne
Emplacement des sites de fabrication	Saint Galderic, 23, Poligon Industrial Ponent Sant Pol de Mar 08395 Barcelone Espagne

1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active	37 - Imidaclopride
Nom du fabricant	ADAMA Agriculture España S.A.
Adresse du fabricant	Calle Mendez Alvaro, 20-5 28045 Madrid Espagne
Emplacement des sites de fabrication	Adama Makhteshim Ltd Neot-Hovav Eco-Industrial Park 84100 Beer Sheva Israël
	Jiangsu Yangnong Chemicals Group Co. Ltd - 39 Wenfeng Road 225009 Yangzhou Chine

2. Composition et formulation du produit

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Imidaclopride	(2E)-1-[(6-chloropyridin-3- yl) methyl]-N- nitroimidazolidin-2-imine		138261-41-3	428-040-8	2,15

2.2. Type de formulation

Appât en gel (prêt-à-l'emploi)

3. Mentions de danger et conseils de prudence

Mention de danger	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Conseils de prudence	Tenir hors de portée des enfants.
	Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions.
	Éviter le rejet dans l'environnement.
	Recueillir le produit répandu.
	Éliminer le dans

4. Utilisation(s) autorisée(s)

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - Application de gouttes de gel via l'utilisation de seringue par les professionnels

Type de produit

développement)

TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée Organisme(s) cible(s) (y compris stade de

Insecticide

Nom scientifique: Blattella germanica Nom commun: Blatte germanique Stade de développement: Adultes

Nom scientifique: Blatta orientalis Nom commun: Blatte orientale Stade de développement: Adultes

Nom scientifique: Periplaneta americana Nom commun: Blatte américaine Stade de développement: Adultes

Domaine d'utilisation

Intérieur

Application ciblée en intérieur

Méthode(s) d'application

Méthode d'application: Application manuelle

Description détaillée:

Application de manière ciblée d'appât par gouttes de gel dans des crevasses et fissures à l'aide d'une seringue ou d'une cartouche.

Taux et fréquences d'application

Taux d'application: Blatte germanique (Blattella germanica) : - faible infestation : 0,12 g/m² (3 gouttes) - forte infestation : 0,16 g/m² (4 gouttes) Blatte orientale (Blatta orientalis) et blatte américaine (Periplaneta Americana) : - faible infestation : 0,16 g/m² (4 gouttes) - forte infestation : 0,24 g/m² (6 gouttes)

Dilution (%): 0

Nombre et fréquence des applications:

Appliquer en gouttes de 0,04 g selon le degré d'infestation

Blatte germanique (Blattella germanica) :

- faible infestation: 0,12 g/m² (3 gouttes)
- forte infestation : 0,16 g/m² (4 gouttes)

Blatte orientale (Blatta orientalis) et blatte américaine (Periplaneta Americana) :

- faible infestation: 0,16 g/m² (4 gouttes)

	- forte infestation : 0,24 g/m² (6 gouttes)
	Fréquence d'application lors d'un traitement : 1 application sur 4 semaines.
	Ne réappliquer le produit qu'une seule fois si l'infestation persiste. Ne pas appliquer plus de 12 gouttes par maison par application.
	Fréquence de traitement :
	3 mois après la fin de l'infestation, le traitement peut être répété.
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Dimensions et matériaux d'emballage	Seringues en LDPE de 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 et 10 g
	Cartouches en LDPE de 15, 20, 25, 30, 35, 40 et 50 g
4.1.1 Consignes d'utilisation	spécifiques
Appliquer le produit biocide de manièl ménagers. Le produit ne doit pas être ut	re ciblée uniquement dans les fissures et crevasses derrière les meubles ou appareils ilisé sur des surfaces accessibles.
Ne pas appliquer sur le bois ou les su	rfaces poreuses.
Ne pas exposer le produit biocide à la	lumière ou à la chaleur (ex : radiateur).
4.1.2 Mesures de gestion de	s risques spécifiques
Eviter le contact avec les surfaces tra	itées.

Eviter le contact avec la peau et les yeux.

Le produit ne doit pas être appliqué da	ans des zones accessibles aux enfants.
Appliquer dans des zones difficilemen	t accessibles, non susceptibles d'être lavées et totalement à l'abri de l'eau.
Porter des gants résistants aux produi informations sur le produit), pendant l'ap	its chimiques (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les plication du produit.
	ications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, secours et les mesures d'urgence pour protéger
Se référer aux conditions générales d'uti	lisation
4.1.4 Le cas échéant, les inst emballage	tructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son
Se référer aux conditions générales d'uti	lisation
4.1.5 Le cas échéant, les cor dans des conditions normale	nditions de stockage et la durée de conservation du produit es de stockage
Se référer aux conditions générales d'uti	lisation
4.2 Description de l'utilisation	
Utilisation 2 - Application du ge	l dans des boites d'appâts
Type de produit	TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Insecticide
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Blattella germanica Nom commun: Blatte germanique Stade de développement: Adultes
астогоррошону,	Nom scientifique: Blatta orientalis Nom commun: Blatte orientale Stade de développement: Adultes
	Nom scientifique: Periplaneta americana Nom commun: Blatte américaine Stade de développement: Adultes
Domaine d'utilisation	Intérieur
	Intérieur

Méthode(s) d'application

Méthode d'application: Application des appâts

Description détaillée:

Application de boites d'appâts

Taux et fréquences d'application

Taux d'application: 0,2 à 0,4 g/m²

Dilution (%): 0

Nombre et fréquence des applications:

0,2 à 0,4 g/m²

Par exemple pour une boite d'appâts contenant 2,5 g :

- 2 stations d'appât par pièce en cas de faible infestation (5 g / 22 m²)
- 4 stations d'appât par pièce en cas de forte infestation (10 g / 22 m²)

Fréquence d'application lors d'un traitement :

4 semaines après le début du traitement, les boites d'appât doivent être remplacées par des nouvelles boites d'appâts si l'infestation persiste.

Fréquence de traitement :

3 mois après la fin de l'infestation, le traitement peut être répété.

Catégorie(s) d'utilisateurs

Professionnel

Dimensions et matériaux d'emballage

Boîte d'appât en PET contenant 1 - 1,2 - 1,5 - 2 et 2,5 g de gel

4.2.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Se référer aux conditions générales d'utilisation

4.2.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Les boiles à appais ne doivent pas etre ouvertes ou manipulees.
Ne jamais introduire les doigts dans les trous du piège.
A la fin de la campagne de traitement, collecter les boîtes d'appât en vue de leur élimination.
4.2.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement
Se référer aux conditions générales d'utilisation
4.2.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage
Se référer aux conditions générales d'utilisation
4.2.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage
Se référer aux conditions générales d'utilisation
5. Conditions générales d'utilisation
5.1. Consignes d'utilisation

Toujours lire l'étiquette ou la notice avant utilisation, et respecter toutes les instructions qui y sont indiquées.

Informer le détenteur de l'autorisation de mise sur le marché en cas d'inefficacité d'un traitement.

Déposer le produit à l'abri des rayons du soleil ou d'une source de chaleur (ex. ne pas le placer sous un radiateur).

Ecarter toute source alimentaire pendant le traitement.

Adopter des méthodes de gestion intégrée telle que la combinaison de méthodes de lutte chimique, physique et autres mesures d'hygiène publique, en tenant compte des spécificités locales (conditions climatiques, espèces cibles, conditions d'usage, etc).

Alterner les produits ayant des substances actives avec des modes d'action différents (afin d'éliminer les individus résistants dans la population).

Ne pas appliquer le produit dans des zones où la résistance à la substance active contenue dans le produit est suspectée ou établie.

5.2. Mesures de gestion des risques

Ne pas mélanger avec d'autres produits chimiques ou ne pas appliquer dans les zones déjà traitées avec un autre insecticide.

Ne pas disposer le produit ou les boîtes d'appâts sur des surfaces qui pourraient être en contact avec les enfants, les animaux ou avec les denrées ou les boissons destinées à la consommation humaine ou à l'alimentation des animaux de rente.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

En cas de contact avec la peau : laver la partie contaminée avec de l'eau et du savon. En cas d'apparition de signes d'irritation, contacter le centre antipoison.

En cas de contact avec les yeux : rincer abondamment les yeux à l'eau tiède en maintenant les paupières écartées puis continuer le rinçage sous un filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de port de lentilles : rincer immédiatement à l'eau tiède puis enlever les lentilles s'il n'existe pas de contre-indication et continuer le rinçage sous un mince filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de persistance des signes d'irritation ou d'apparition de troubles de la vision, consulter un médecin.

En cas de contact avec la bouche : rincer abondamment la bouche avec de l'eau et contacter le centre antipoison ou appeler le 15/112.

Garder l'emballage et/ou la notice à disposition.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

Eliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet, dans un circuit de collecte approprié.

Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (éviers, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage Durée de vie : 2 ans. Stocker dans l'emballage commercial.

Protéger du gel.

6. Autres informations

Le produit contient une substance amérisante.

Garder l'emballage fermé dans un endroit sec, frais et ventilé.